

La conduite et le permis

La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car en Lettonie.

Règles de conduite de base en Lettonie.

Le conducteur doit toujours être sur le **côté droit** de la route, priorité à droite

Il est impératif d'avoir sur soi son permis de conduire national. Si le permis n'est pas rédigé en français, anglais, allemand ou italien, il faudra obtenir **un permis de conduire international**.

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les ronds-points

Tous les occupants d'un camping-car doivent porter une **ceinture de sécurité**, à l'avant comme à l'arrière. Les enfants doivent voyager dans des **réhausseurs** adaptés à leurs tailles et leurs morphologies.

Les **feux de croisement** sont obligatoire de jour.

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion

L'utilisation du téléphone portable au volant et du kit mains libres sont tolérés en Lettonie.

La vitesse pour les camping-cars est limitée à :

- agglomération : 50km/h
- hors agglomération : 90 km/h
- autoroute : 100km/h

Le taux légal d'alcool dans le sang doit être **inférieur à 0.5 g/l**. Dans le cas contraire des poursuites judiciaires sont engagées.

En cas d'accident, appeler prioritairement **le 112**

Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite !

Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.